

Pontarlier, le 06 juillet 2017



CLUB ALPIN FRANÇAIS DU HAUT-DOUBS

Maison des associations, 16 place Zarautz

25300 PONTARLIER

Tel : 0381465956

**Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du jeudi
29 juin 2017**

Présents : Alika BERTRAND , Annie COURTOIS, Raymond JEANNIARD, Gérard JEANNOT , Michelle LAROCHE, Michel LECLERC, Robert LECLERC, Catherine LECLERCQ, Marie-France NEVET, Nicolas SCHLUMBERGER, Sylviane VIEILLE-PETIT.

Excusés : Pierre ASPERT, Christine GROS, Jean-Claude GUYOT.

Absents : Robert BETTINELLI, Michel DORNIER, Jeannik VIEILLE-PETIT.

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 18 mai 2017

Compte rendu approuvé : contre=0, abstention=0, pour=11

2) Organisation PONTABEACH (Robert)

Moins de créneaux que l'an passé.

Créneaux de 1h30.

Tableau des créneaux de présence rempli.

Mur au même endroit que l'an passé.

Sylviane, Jean-Claude et Robert L vont installer les prises.

Achat d'une banderolle « Club Alpin Français du Haut Doubs ».

Le CAF n'assurera pas de buvette.

3) Reporting de la réunion du comité régional (Raymond)

Comité s'étant déroulé le 10 juin à Dôle.

Peu de participants et surtout des Francs Comtois.

Le club de Mâcon se tourne plus facilement vers Lyon.

Président du comité déçu.

Attente des orientations écrites de la FFCAM.

Le comité cherche son utilité. Le plan de développement 2017-2021 sera élaboré en automne et sera présenté à l'AG de décembre 2017.

Deux types de subventions :

- Une annuelle avec un devis en septembre sur des axes définis (écoles, public éloigné,...).

- Une ponctuelle liée à des projets particuliers (ex. projet escalade/navigation).
Formation : neige et avalanche niveau II, les 09 et 10 décembre 2017.
Les finances : il y a en caisse 35140€.

4) Dispositif de la rentrée

- Accueil (Sylviane) :
 - Bilan nouveau dispositif positif.
 - Reconduction de la même organisation.
 - L'envoi des licences dépendra des directives de la FFCAM concernant les certificats médicaux.
- Statistiques (Raymond)
 - Concernant l'état des personnes : pour la fin août, date de la fermeture de la saison.
 - Concernant les activités (Nicolas) : début octobre car cela recouvre la période du 01 octobre au 30 septembre.
- Déclaration des écoles
 - Par Raymond et Alika. Nicolas leur expliquera les process.

5) Organisation du programme des sorties (Sylviane)

Un calendrier partagé des sorties, va être mis en œuvre.

Réunion d'informations et d'organisation le vendredi 01 septembre à 17h30 (Raymond, Sylviane, Catherine).

6) Sécurité à la Fauconnière

Un jugement du TGI de Toulouse (amende de 1 200 000€ à l'encontre de la FFME suite à des blessures graves subies par un couple) oblige à avoir une réflexion quant à la gestion de la Fauconnière.

La convention signée avec la Mairie de Pontarlier entraîne un transfert de la responsabilité de la sécurité du site au CAFHD.

Le club a une obligation de moyens : question a été posée au service juridique de la FFCAM pour connaître, exactement, les contours de cette responsabilité.

D'où l'obligation, pour le CAFHD :

- Vérifier les parois.
- Changer les relais obsolètes.
- Dégager le terrain au dessus des parois : pierres, arbres, infiltrations. Pour information, le compagnon d'Alika est un professionnel en ce domaine. Un devis lui sera demandé.
- Installer un panneau d'avertissement (utilisation aux risques et périls des utilisateurs). La demande d'installation du panneau sera à nouveau demandée à la Mairie.
- Création d'un cahier de maintenance du site.
- Concernant l'installation des barbecues, Raymond va relancer la Mairie qui devait déjà les installer.
- L'ensemble de ces actions justifie la demande de 50€ supplémentaires aux grimpeurs.
- Pilotes pour suivre ce dossier : Jean-Claude Guyot et Président du club.

7) Demande de subvention au conseil régional à la suite de la réunion du comité régional

Pour obtenir une subvention pour l'achat des cordes d'alpinisme, il faut faire un devis à adresser en septembre. Si accord est donné alors achat possible. Il ne faut pas devancer l'achat.

Les cordes vont arriver en fin de vie en 2018, d'où la nécessité de faire un devis. Cette demande pourra être passée sur le projet « jeunes de la région », donc à relier aux projets des écoles d'escalade et d'aventure. Il faudrait acheter 4 cordes ayant une triple homologation. Raymond et Alika vont étudier le dossier pour choisir le modèle à choisir.

8) Tour de table

■ **Nicolas :**

1) Séminaire des comités territoriaux :

- A assisté au séminaire des comités territoriaux émanant de la FFCAM.
- Un cahier des charges est en cours d'évolution. Chaque comité va recevoir un document avec les statuts, les plans d'action et le mandat.
- Le comité directeur a la volonté de donner des responsabilités aux comités territoriaux qui doivent soutenir les clubs faisant des formations (axe de développement).
- La formation sera un axe de développement car actuellement seuls 6 000 adhérents sur 90 000 licenciés ont suivi une formation. 90% des formations sont assurées par les clubs de plus de 500 adhérents.
- L'axe sport/santé sera développé par la FFCAM.
- Le certificat médical : la FFCAM analyse le dossier afin de donner des instructions strictes concernant l'obligation de présenter un certificat lors des attributions de licences (nouvelle adhésion ou renouvellement).

2) Le pôle associatif de la communauté de communes des Hôpitaux :

- Nicolas y représente le CAF au comité directeur.
- La décision de renouveler la cotisation avait été prise lors du précédent comité.
- Ce pôle peut permettre de mutualiser certaines actions.

3) Demande concernant la mise à disposition de la salle de bloc à des non adhérents :

Réponse de Raymond :

--- une première demande avait été faite par un professeur du lycée Xavier Marmier : pas de suite.

--- demande de monsieur BESSON : pour des écoles. Demande non confirmée pour le moment.

--- mail du service des sports : demande pour se servir de la salle durant 2h00 les mercredis 22 et 29 juin 2017. Raymond a donné son accord car il s'agissait d'une activité municipale exceptionnelle de découverte d'un sport pour un public de jeunes pontissaliens.

--- toute demande qui sera faite dans l'avenir, fera l'objet d'une consultation des membres du comité.

- **Gérard :** avise le comité qu'un jeune grimpeur du pôle excellence sportif du lycée Marmier réfléchissait à savoir si il pourrait bénéficier d'un créneau, à midi, pour s'entraîner. Question qui sera peut être évoquée en septembre. Attention, ce jeune est mineur et pourrait être seul.

■ **Michel :**

- Les travaux du Gros Morond ont été réalisés.
- Les bergers ont payé leurs nuitées.
- Le paratonnerre est à réparer et les frais seront payés par la commune.

- Les ordures ménagères : la facture sera de 200€
- Le 01 octobre 2017 : la journée organisée pour regrouper les anciens et les adhérents actuels : l'invitation sera envoyée début septembre.
- 5 extincteurs ont été changés et les anciens ont été conservés. Il en reste trois à récupérer.
- Toute personne qui a besoin du Gros Morond doit en faire part à Michel avant de s'organiser.

■ **Alika :**

- Rassemblement du canyoning qui s'est tenu les 17 et 18 juin. Bonne organisation et bonnes journées.
Alika pense faire des propositions de sorties communes, en 2018, avec Besançon, club bien équipé en matériel.
- Convention de blocs : toujours pas de réponse de la fédération.
- Demande faite concernant la cotisation des enfants de grimpeurs sur le mur d'escalade du collègue Lucie Aubrac : la licence est E2 pour la fédération. Une réflexion sera engagée pour connaître le montant de la cotisation escalade pour ces enfants.
- La commission escalade : Alika veut bien s'en occuper mais elle désire que l'on trouve un binôme. Il va falloir faire une réunion des grimpeurs, en septembre, afin de solliciter une personne et de réfléchir aux investissements de chacun.

■ **Michelle :**

Aimerait savoir où en sont les cours avec Stéphan : réponse donnée : pas de cours durant les mois de juillet et août car Stéphan pas libre. Reprise en septembre.

■ **Robert L :**

- Fermeture du bâtiment : du 28 juillet au 14 août avec aucun accès.
- Il a été demandé un report de l'heure limite de déclenchement de l'alarme à 23h30. Attente de décision.
- Il ne faut pas faire de trous dans les murs du bâtiment des associations.
- Concernant le week end de découverte de la haute montagne pour l'école d'escalade, il y a besoin d'une subvention. Lieu de sortie : le refuge Albert 1^{er}, les 16 et 17 septembre. Réponse donnée : gratuité pour les encadrants (4), chaque jeune (12 maximum) devront s'acquitter de la somme de 40€.

Secrétaire : Catherine LECLERCQ

Président : Raymond JEANNIARD